

| DANNEMARIE |

Vidéosurveillance : un projet surdimensionné ?



Page Photo AFP/Jacques Demarthon

| ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE |

François Bayrou, pas candidat, s'allie à Emmanuel Macron

L'éditorial de Yolande Baldeweck en page 2/Pour mieux comprendre, en page 3



www.lalsace.fr | JEUDI 23 FÉVRIER 2017 | 1,00 € | N° 23136 |

Votre actualité en continu

ALSACE
www.lalsace.fr

Déradicalisation : le Haut-Rhin bien noté

LES EXPLICATIONS DE YOLANDE BALDEWECK ET GRÉGORI LOBJOIE EN PAGE 32

Lindane : dépollution a minima

Des travaux sont prévus cette année sur trois sites pollués par du lindane à Hagenthal-le-Bas et Hagenthal-le-Haut. Un seul, cependant, fera l'objet d'un chantier d'excavation des matériaux pollués par cette substance cancérigène. / LE DOSSIER DE LAURENT BODIN EN PAGE 36

Martin Fortier, expert de l'association Pingwin Planet, devant l'espace pollué du Klepferhof à Hagenthal-le-Bas. Photo L'Alsace/Thierry Gachon

INDUSTRIE

Un géant du titane dont fait partie Thann



Le site Cristal de Thann emploie 235 salariés. Archives L'Alsace/Edouard Cousin

La société saoudienne Tasnee, maison mère de Cristal, et le groupe américain Tronox ont annoncé, mardi à la bourse de New York, la signature d'un accord portant sur l'acquisition par Tronox de l'activité oxyde de titane (TiO2) de Cristal. Le site de Thann, qui emploie 235 salariés, fait partie de la transaction.

Page 34

SPORT PLUS

Julien Meyer vise les sommets à Chambéry



Julien Meyer a déjà été contacté par les plus grands clubs européens. Photo L'Alsace/Jean-François Frey

Les spécialistes lui prédisent une ascension au sommet du handball français. À 20 ans, Julien Meyer prend ça avec philosophie. Après avoir quitté son cocon sélestadien cet été, le gardien de but alsacien mise sur une première expérience à Chambéry pour se mettre en orbite.

Page 13

PAYS-BAS

L'extrême droite donnée gagnante des législatives

Page 5

BASKET-BALL

Victoire inutile de la SIG face à Salonique (81-70)

Page 10

MALADIE D'ALZHEIMER

Des ateliers pour soutenir les aidants

Le dossier de Françoise Marissal en page 33

NOUVELLE GAMME SENSATION

COUPÉ GTI
233 €/MOIS*
SANS APPORT
OFFRE LLD**

14 LITRES

AXIAM N°1 DU SANS PERMIS

VENTE ET LOCATION DE VÉHICULES SANS PERMIS
ASP COLMAR - 180 rue du Ladhof - 68000 COLMAR - 03 89 300 400

R 28081 - 0223 1,00 €
3 782809 101000 0223 0

MÉTÉO

Matinée	Après-midi	Demain	Prévisionniste en direct au 0 899 700 513
7	15	5	5
6	15	9	9

meteo news



L'ALSACE
Restez connecté à l'actualité !
Inscrivez-vous sur www.alsace.fr
et abonnez-vous en ligne
aux Newsletters L'Alsace
de votre choix

www.alsace.fr

ENVIRONNEMENT

Sols pollués : une opération à l'économie

Des travaux sont prévus, en 2017, sur trois sites pollués par du lindane à Hagenthal-le-Bas et Hagenthal-le-Haut. Un seul, cependant, fera l'objet d'un chantier d'excavation des matériaux pollués par cette substance cancérigène. Le ministère de l'Environnement ayant, pour l'heure, rejeté la demande de financement, deux autres seront simplement recouverts d'une dalle et d'un enrobé.

Textes : Laurent Bodin
Photos : Thierry Gachon

Faute de crédits suffisants du ministère de l'Écologie, c'est un chantier de dépollution à minima que l'État va engager à Hagenthal-le-Haut et Hagenthal-le-Bas. Parmi les 37 lieux pollués par du lindane, répertoriés dans le Haut-Rhin en août 2014 dans un rapport de la CCI Sud Alsace, trois seulement vont faire l'objet de travaux. Cependant, un seul, le Klepferhof à Hagenthal-le-Bas, bénéficiera d'une excavation des matériaux pollués. Le chantier est prévu au début du mois de mars. Deux autres sites, le chemin du Pfiterweg et le refuge du Rosshimmel à Hagenthal-le-Bas, feront l'objet d'analyses supplémentaires avant de faire l'objet de travaux, en principe au second semestre 2017.

177 tonnes de déchets pollués à excaver

Résultant de dépôts sauvages de l'industrie chimique, probablement de l'usine PCLUC (Produits chimiques Ugi- ne Kuhlmann) basés à Huningue, et utilisés pour des opérations de remblais, les traces de lindane sont notamment fortement concentrées dans la zone du Klepferhof à Hagenthal-le-Bas. Le site avait été repéré, dès 2011, par l'association écologiste Pingwin Planet. « En avril 2016, de nouvelles investigations ont permis de démontrer que la zone de pollution concentrée au niveau du Klepferhof



Martin Forter, expert auprès de l'association Pingwin Planet, à Hagenthal-le-Bas.

Photo L'Alsace

était plus étendue que prévue », reconnaissait, à ce sujet, Franck Le Moing, chargé du dossier à l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), lors d'une réunion du CoPil (comité de pilotage) en octobre dernier.

Sur la zone du Klepferhof, en bordure d'un chemin privé, le niveau de pollution au lindane dépasse une teneur de 1,1 %. « Nous ne sommes pas dans le même cadre que la station de traitement des eaux industrielles de Huningue, où de la poudre de déchets de lindane avait été laissée à l'air libre. Là, nous sommes dans le cadre de trous qui ont été remblayés. Il s'agit d'un mélange d'engrais et de terres naturelles », précise Franck Le Moing. Concrètement, 177 tonnes de déchets vont être excavées et acheminées vers

un centre de traitement aux Pays-Bas. « C'est une opération coup de poing, menée en moins d'une semaine, que nous allons mener. Nous sommes à proximité d'habitations et l'objectif est de créer le moins de nuisances possible », indique le responsable de l'Ademe.

Des brumisateur pour maîtriser les poussières

Des dispositions ont été prises pour éviter une dispersion des poussières vers les habitations. « Nous allons installer deux brumisateur positionnés en fonction des vents dominants. Ils permettront de rabattre les poussières via la pulvérisation d'un produit neutralisant les particules de lindane et sans danger pour l'environnement », précise encore Franck Le Moing. Il ajoute que « le site sera bâché afin de récupérer les eaux de pluie et de ruissellement provoquées par les brumisateur. Puis les déchets seront directement chargés sur camion-benne étanchéifié, puis évacués. Mais il n'y aura pas de tente sous dépression. Car ce n'est pas le même type de polluants qu'à la Steih, et sur un chemin comme celui-ci, c'est compliqué d'un point de vue technique ».

Comptent les autres sites pollués, notamment le Pfiterweg et le Rosshimmel à Hagenthal-le-Haut, un arrêté préfectoral devrait prochainement permettre à l'Ademe d'entreprendre de nouvelles mesures et de définir plus précisément les zones polluées, avant d'examiner les deux alternatives : confiner ou excaver. Ces travaux

n'interviendront pas avant le second semestre 2017. « Les déchets seront retirés au niveau des accotements », assure Franck Le Moing, s'agissant du chemin du Pfiterweg qui sera recouvert d'un enrobé. Le refuge du Rosshimmel, connu pour sa vue imprenable sur Bâle, devrait pour sa part bénéficier d'une dalle étanche.

Deux solutions qui ne satisfont ni les élus locaux, ni l'association écologiste Pingwin Planet (lire ci-dessous). Ce que comprend Franck Le Moing qui rappelle que « comme pour tous les sites à responsabilité défallant, l'Ademe est opérateur de l'État pour la mise en sécurité ». « Nous ne sommes pas là pour nettoyer, et donc excaver en totalité, mais pour assurer la mise en sécurité », ajoute le responsable de l'Ademe. Laquelle assure aujourd'hui la surveillance des dépôts de résidus de lindane des anciennes gravières à Sierentz et Wintzenheim.

Comme l'a résumé Eric Einselt, secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin lors de la réunion du CoPil en octobre, « les solutions proposées amènent une amélioration à court et moyen terme ». Pour le long terme, il faudra donc encore attendre.

Repères

Qu'est-ce que le lindane ?

La interdité en Europe depuis le 1^{er} janvier 2008, cet insecticide a beaucoup été utilisé en agriculture, dans la protection des bois, en médecine vétérinaire et humaine.

- Le lindane se présente sous la forme de cristaux blancs, inodores, peu solubles dans l'eau, mais facilement solubles dans des solvants organiques (acétone, hydrocarbures...).
- Il est réputé extrêmement persistant dans l'environnement.

Quels sont ses effets sur la santé ?

• Le contact direct ou l'ingestion induit des troubles nerveux et digestifs. Une intoxication à plus long terme peut être à l'origine d'anémie, voire d'une diminution des globules blancs ainsi qu'une atteinte au niveau du foie.

- Le lindane est classé « cancérigène possible pour l'homme ».

700 000
C'est, en euros, la somme qui a été estimée, en octobre 2015, pour procéder à l'excavation de l'ensemble des remblais pollués par le lindane dans le secteur d'Hagenthal. « Topcher », a répondu en substance le ministère de l'Écologie de Ségozière Royal.

Steih : 200 M€ de travaux

Construite sur un ancien dépôt de lindane de l'usine Pechiney Ugi- ne Kuhlmann (PCLUC), l'ancienne station de traitement des eaux industrielles de Huningue (Steih), fermée en 2012, fait l'objet d'un chantier de dépollution piloté par le groupe Novartis, successeur de PCLUC. Initialement estimée à 100 millions d'euros, l'opération devrait finalement coûter le double à son achèvement fin 2018.

« Les travaux ont commencé en 2012 par la démolition des installations. Les consolidations ont pu être reléguées afin de diriger les eaux industrielles restantes vers la station d'épuration bâloise de ProReno, indique un porte-parole de Novartis. Chaque étape a été évaluée compte tenu de ses repercussions possibles et, si nécessaire, optimisée. » « Le projet ne présente, aujourd'hui comme hier, aucun danger pour l'homme et l'environnement », ajoute Novartis, précisant que le chantier est « contrôlé de manière stricte, sous la surveillance étroite du législateur et dans le respect de critères écologiques ».

Des écologistes peu convaincus



Offrant une vue imprenable sur l'agglomération bâloise, l'aire de pique-nique du Rosshimmel, à Hagenthal-le-Haut, devrait être recouverte d'une dalle étanche.

Photo L'Alsace

Depuis longtemps, le lindane empoisonne au quotidien la vie des habitants de la zone frontalière. Ainsi, à Hagenthal-le-Bas, ce n'est pour personne un hasard si des appartements neufs ne trouvent pas preneurs - ils sont situés au cœur d'un quartier où de vieilles familles s'interrogent depuis toujours sur le nombre élevé de cas de cancers. « Pour autant, les mesures de qualité de l'eau potable n'ayant jamais montré des niveaux anormaux, les services de l'État n'ont jamais poussé plus loin leurs investigations. Tout comme les autorités sanitaires refusent d'examiner les taux de cancers dans la zone concernée.

Douze chemins pollués à Hagenthal-le-Bas

« Bétonner ou poser une dalle étanche pour contenir la pollution n'a

aucun sens », regrette Martin Forter. Cet expert de l'association Pingwin Planet juge d'autant plus sévèrement le projet de chantier de dépollution des trois sites de Hagenthal-le-Bas et Hagenthal-le-Haut que, dans cette dernière commune, « cela consiste à bétonner en pleine forêt ». « La seule solution sérieuse est de sortir les matériaux, de les laver puis de les traiter par desorption. Ce procédé consiste à chauffer les graviers à 600 °C. À cette température, le HCH se change en gaz qui peut être capté et éliminé lors qu'il est brûlé à 1 200 °C », indique Martin Forter qui estime à « une douzaine » le nombre de chemins pollués à Hagenthal-le-Bas.

L'expert écologiste, dont l'association n'entend pas mener d'action spectaculaire susceptible d'empêcher les travaux, demande « une meilleure

protection du chantier, notamment par une tente comme c'est le cas au niveau de la station de traitement des eaux industrielles de Huningue ». « Ce n'est pas possible compte tenu de la topographie du terrain », avait répondu Jérémie Heintz, représentant de la Dreal, lors du CoPil en octobre, avant d'ajouter : « Pour mettre en place un système de protection tel que demandé, il faudrait niveler le terrain, avec les risques supplémentaires que cela représente. » Lors de cette même réunion, Jérémie Heintz a noté « la procédure française et la difficulté à obtenir des fonds pour ce type d'opération ».

« Il faut savoir s'arrêter »

« En Suisse, en cas de danger immédiat comme c'est le cas à Hagenthal, l'État interviendrait immédiatement », note Martin Forter, dont la position est très proche de celle du maire de Hagenthal-le-Haut, Pierre Plender, qui n'a pas répondu à nos sollicitations, avait demandé « l'extraction complète » des déchets au Rosshimmel et au Pfiterweg. C'est pour cette raison qu'il a refusé que la commune soit responsable du suivi des opérations, estimant que ce rôle revenait aux services de l'État.

« Ce qui est fait au Klepferhof, sur un terrain privé [mais accessible au public et emprunté par les promeneurs, NDLR] est une bonne chose », estime pour sa part François Gasser, le maire de Hagenthal-le-Bas. « C'est l'État français - donc vous et moi - qui financé. S'il faut dépolluer le tiers de l'Alsace, on n'a pas fini. À un moment, il faut savoir s'arrêter », conclut-il.

Le robot financier du ministère

Comme l'a précisé Franck Le Moing, représentant de l'Ademe, lors de la dernière réunion du comité de pilotage « Gestion des déchets lindane » présidé par le sous-préfet de Mulhouse, « le comité national sites et sols pollués n'a pas émis une réponse favorable aux solutions exposées et a demandé que des études complémentaires soient effectuées ». Le ministère a rejeté la demande d'une enveloppe de 700 000 € qui aurait permis l'excavation de tous les remblais pollués à Hagenthal-le-Haut et Hagenthal-le-Bas. L'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) ont, en novembre 2015, envoyé au ministère « plusieurs notes complémentaires argumentant la nécessité d'une intervention ». « Plusieurs options et alternatives » sont encore ouvertes. Quant à l'enveloppe budgétaire dégagee, Franck Le Moing la juge « conséquente », mais refuse d'en dévoiler le montant en raison d'appels d'offres à venir.

37 sites recensés en 2014



Le Klepferhof, à Hagenthal-le-Bas, est l'un des six sites haut-rhinois répertoriés comme dangereux dans le rapport publié par la CCI Sud Alsace en 2014.

Photo L'Alsace

En septembre 2014, un rapport de la CCI Sud Alsace, repris à son compte par la CCI Alsace, a dressé l'inventaire des dépôts de déchets chimiques encore existants dans le Haut-Rhin, principalement dans le sud du département. Il en ressortait que 37 sites sont encore pollués et que « six paraissent

particulièrement dangereux et mériteraient un traitement rapide ». Quelques-uns de ces 37 sites ont été ou sont en cours d'assainissement, mais la plupart ont été soit comblés à la va-vite, soit demeurés en l'état. Ce qui fait dire à une source proche du dossier que « ce rapport a accouché d'une souris ».